vière, il entra dans la carrière diplomatique et fut chargé de diverses missions à Saint-Pétersbourg, à Paris et à Vienne. En 1846, le vieux roi de Bavière, sous le nom duquel régnait Lola Montès, lui confia le portefeuille des affaires étrangères. M. H. de Bray ne le garda que peu de temps et protesta avec éclat, en donnant sa démission, contre la scandaleuse faveur de l'ancienne écuyère. Cet acte de courage lui valut quelque popularité, et la révolution de 1848 le ramena au ministère; mais il n'était rien moins que républicain, et, après s'être tourné d'abord du côté de la Prusse, puis du côté de l'Autriche, pour mettre à la raison la démocratie bavaroise, il quitta son portefeuille. En 1849, il fut envoyé à Saint-Pétersbourg comme chargé d'affaires.

**BRAYAGE** s. m. (bré-ia-je — rad. *brayer*). Techn. Assujettissement des brayers ou élingues autour d'un fardeau qui doit être élevé au moyen d'une chèvre, d'une grue, etc. Si ce sont des pierres qu'on élève, il faut, pour qu'elles ne soient pas endommagées, interposer entre elles et les brayers des coussinets de paille au droit de chaque arête.

* **BRAYE** s. f. — Agric. Un des noms du sérançoir.

**BRAYER** (Pierre), théologien français, né à Paris en 1654, mort à Metz en 1731. Docteur en Sorbonne, il fut fait chanoine de Metz en 1706, devint vicaire général et archidiacre dans ce diocèse. Il a publié, sans nom d'auteur, divers ouvrages de piété. On lui doit aussi un *Rituel du diocèse de Metz* (Metz, 1713, in-fol.), très-estimé des connaisseurs, et une *Oraison funèbre de Monsieur le dauphin* (Metz, 1711, in-4°).

* **BRAY-SUR-SEINE**, petite ville de France (Seine-et-Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. de Provins, sur la rive gauche de la Seine; pop. aggl., 1,503 hab. — pop. tot., 1,522 hab. Commerce de grains.

* **BRAY-SUR-SOMME**, bourg de France (Somme), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. de Péronne; 1,421 hab.

**BRAZZE** (Giovanni-Battista), peintre florentin du XVIIe siècle, surnommé **le Bigio**, élève de l'Empoli. Nous l'avons appelé peintre, mais ce mot est un peu ambitieux quand on l'applique au Bigio. Il s'amusa à un exercice enfantin, dont on lui a attribué l'invention, à tort peut-être, et qui consiste à agencer des objets divers, tels que fruits, fleurs, outils, etc., de façon que, vus à distance, ils simulent des figures humaines.

* **BRÉAL-SOUS-MONTFORT**, bourg de France (Ille-et-Vilaine), cant. et à 19 kilom. de Plélan, arrond. et à 12 kilom. de Montfort; pop. aggl., 360 hab. — pop. tot., 2,170 hab.

**BRÉAL** (Michel), philologue français, né à Landau (Bavière rhénane) en 1832. Il fit ses études en France, entra, en 1852, à l'Ecole normale et, trois ans après, alla compléter ses études à Berlin, sous la direction des deux fameux orientalistes Bopp et Weber. De retour en France, il fut attaché à la Bibliothèque nationale et se signala aussitôt par des travaux d'érudition : *Etude des origines de la religion zoroastrienne* (1862, in-8°), ouvrage écrit pour le concours de l'Académie des inscriptions et qui obtint le prix; *Hercule et Cacus, étude de mythologie comparée* (1863, in-8°), c'est la thèse de doctorat de M. Bréal; il y combat les principes du symbolisme allemand et essaye de montrer que l'on trouvera des explications plus satisfaisantes des mythes en les étudiant au point de vue philologique; *Des noms perses chez les écrivains grecs* (1863, in-8°), thèse latine; le *Mythe d'Œdipe* (1863, in-8°), mise en pratique des prémisses posées dans *Hercule et Cacus*. On doit encore à M. Bréal la traduction française du grand ouvrage de Bopp, *Grammaire comparée des langues européennes* (1867-1872, 4 vol. gr. in-8°), et divers opuscules d'une moindre importance : *De la forme et de la fonction des mots* (1867, in-8°); les *Idées latentes du langage* (1869, in-8°); *Quelques mots sur l'instruction publique en France* (1872, in-12); les *Tables eugubines*, texte et traduction (1875, in-8°). M. Bréal est, depuis 1864, professeur de grammaire comparée au Collége de France.

**BRÉANE** s. f. (bré-a-ne). Chim. Substance qui existe dans la résine d'icica, et qui se dépose des solutions de cette résine dans l'alcool bouillant.

— **Encycl.** Lorsqu'on traite la résine icica par l'alcool bouillant, elle se dissout intégralement, puis laisse déposer, par le refroidissement, une substance dont la formule serait $C^{20}H^{32}O$. Elle se présente sous forme de petites aiguilles étoilées, incolores et sans saveur. Cette substance est insoluble dans l'eau et les alcalis, elle se dissout dans l'alcool bouillant et quelque peu dans l'éther. Elle se ramollit vers 110°, est complétement liquide à 157° et brûle, quand on l'enflamme, en donnant des fumées denses et noirâtres. Chauffée en vase clos, elle brunit et se décompose en donnant des huiles empyreumatiques, une substance jaune, solide et volatile, et enfin du charbon. Traitée par l'acide azotique bouillant, la *bréane* donne une matière jaune qui rougit le tournesol. L'acide sulfurique la dissout sans l'altérer.

**BREART** (Emile), marin français, né en 1821. Admis à l'Ecole navale en 1837, il devint aspirant en 1839, enseigne en 1843, lieutenant de vaisseau en 1849, capitaine de frégate en 1861, et il a été promu capitaine de vaisseau en 1870. On lui doit un *Manuel du gréement et de la manœuvre des bâtiments à voiles et à vapeur* (1861, in-8°), dont la 4e édition a paru en 1875.

**BRÉBANT** (Jean-Louis-Nicolas), médecin français, né à Balham (Ardennes) en 1827. Elève du petit séminaire de Reims, il se fit recevoir instituteur et s'adonna à l'enseignement (1847). Deux ans plus tard, il se mit à étudier la médecine à Reims, se fit recevoir officier de santé en 1853, puis, continuant ses études tout en se livrant à la pratique de son art, il prit le grade de docteur à Paris en 1868 et retourna exercer la médecine à Reims. Pendant la guerre de 1870, il fut arrêté par les Prussiens et envoyé dans la citadelle de Magdebourg, où il resta du mois de novembre 1870 au mois de février 1871. Outre des articles publiés dans divers journaux et revues, on lui doit : *Principes de physiologie pathologique appliquée* (1868, in-8°), sa thèse de doctorat; *Choléra épidémique considéré comme affection morbide personnelle* (1868, in-8°), ouvrage couronné par l'Institut en 1869; le *Charbon* ou *Fermentation bactéridienne chez l'homme* (1870, in-8°); la *Liberté et l'autorité, humble réponse à Mgr Landriot sur l'autorité et la liberté* (1872); *Catéchisme de la justice, loisirs forcés de Magdebourg* (1873, in-18), etc.

* **BREBIS** s. f. — Sommier de bois d'un pressoir à cidre.

**BRÉBISSON** (Alphonse DE), naturaliste français, né à Falaise en 1798, mort en 1873. Fils d'un entomologiste distingué, il s'adonna de bonne heure à l'étude de l'histoire naturelle et passa sa jeunesse à effectuer des excursions botaniques dans l'ouest de la France, la Savoie et les Alpes du Dauphiné. Le riche herbier qu'il avait formé a été donné par lui au musée de Falaise. Comme naturaliste, il a surtout porté ses recherches sur la cryptogamie et les études micrographiques. Ses principaux ouvrages sont : *Mousses de la Normandie* (1826-1833, in-8°); *Notions agricoles sur le sol et les terrains des environs de Falaise* (1835, in-8°); *Flore de la Normandie. Phanérogamie* (1836, in-8°); *Notes sur quelques diatomées marines du littoral de Cherbourg* (1854, in-8°). Il s'est aussi occupé de daguerréotype dès l'invention de ce procédé, et on lui doit : *Traité complet de photographie sur collodion* (1858, in-8°); *Collodion sec instantané, détails complets sur ce procédé* (1863, in-8°). Alphonse de Brébisson était, depuis 1830, conservateur de la bibliothèque et du musée de Falaise.

* **BRECÉ**, bourg de France (Mayenne), cant. et à 2 kilom. de Gorron, arrond. et à 20 kilom. de Mayenne; pop. aggl., 131 hab. — pop. tot., 2,050 hab.

* **BRÉCEY**, bourg de France (Manche), ch.-l. de cant., arrond. et à 7 kilom. d'Avranches; pop. aggl., 630 hab. — pop. tot., 2,300 hab.

* **BRECH**, village de France (Morbihan), cant. et à 10 kilom. de Pluvigner, arrond. et à 45 kilom. de Lorient; pop. aggl., 186 hab. — pop. tot., 2,158 hab.

* **BRÈCHE** s. f. — Sommet d'une montagne qui paraît fendu ou séparé en deux parties.

**BRECHTEN** ou **VERBRECHTEN** (Nicolas VAN), poëte hollandais du XIIIe siècle. On lui attribue des traductions des *Quatre fils Aymon*, de *Maugist* et de *Guillaume au Court nez*.

* **BRECKINRIDGE** (John-C.), homme d'Etat américain. — Il est mort en 1875.

**BREGNO** (Lorenzo), sculpteur italien du XVIe siècle. On pense qu'il était fils d'Antonio Bregno et qu'il fut son élève. On lui doit les statues du monument de Benedetto Pesaro, dans l'église de Santa-Maria de' Frati; la statue de Dionisio Naldi da Brisighella; deux saints qui ornent le tombeau d'Andrea Vendramini, doge de Venise.

**BRÉGY** (DE FLÉGELLES DE), connue sous le nom de **sœur Sainte-Eustochie**, femme auteur française du XVIIIe siècle. Elle était religieuse de Port-Royal et elle a laissé : *Vie de la mère Marie des Anges, abbesse de Maubuisson et ensuite de Port-Royal* (Paris, 1737-1754, in-12); *Relation de la captivité, dans le recueil des divers actes, lettres et relations des religieuses de Port-Royal* (Paris, 1723).

* **BRÉHAL**, bourg de France (Manche), ch.-l. de cant., arrond. et à 18 kilom. de Coutances; pop. aggl., 667 hab. — pop. tot., 1,439 hab. Commerce actif. C'était jadis le siége d'une baronnie.

* **BREHAN-LOUDÉAC**, village de France (Morbihan), cant. et à 6 kilom. de Rohan, arrond. et à 30 kilom. de Ploërmel, sur le Lié; pop. aggl., 235 hab. — pop. tot., 2,445 hab.

* **BREHM** (Christian-Louis), ornithologiste allemand. — Il est mort à Ober-Reuthendorf en 1864.

**BREHM** (Alfred-Edmond), voyageur et naturaliste allemand, né à Reuthendorf, près de Neustadt, en 1829. Il étudia, jeune encore, les sciences naturelles sous la direction de son père, qu'il accompagnait dans ses excursions géologiques avant même de fréquenter l'université. Après un voyage de cinq ans à travers l'Egypte, la Nubie et le Soudan, il revint en Allemagne et se rendit à Iéna et à Vienne pour y achever ses études. Dans cette dernière ville, il étudia particulièrement la riche collection zoologique du musée impérial de Vienne. Il se rendit ensuite en Espagne, puis visita la Suède, la Norvége et la Laponie. En 1862, il accompagna en Abyssinie le duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha. De retour en 1863, il fut nommé directeur du jardin zoologique de Hambourg, puis vint, quatre ans plus tard, à Berlin, pour y diriger les travaux de construction de l'aquarium de cette ville. En 1876, il partit pour la Sibérie, chargé, par la Société d'exploration au pôle nord, de Brême, de faire des recherches scientifiques sur la constitution géologique et aussi sur la faune de cette contrée. On doit à ce savant plusieurs ouvrages scientifiques et des récits de voyages, publiés en allemand, qui ont eu un très-vif succès de l'autre côté du Rhin, auprès du public comme auprès des savants.

**BRÉIDINE** s. f. (bré-i-di-ne). Chim. Substance cristalline extraite de la résine du pin de Bordeaux.

— **Encycl.** La *bréidine* se présente en prismes rhomboïdaux transparents. Ces cristaux deviennent opaques quand on les chauffe à 90° environ; si on élève la température, ils se ramollissent et finissent par se sublimer sans décomposition.

Ils sont solubles dans l'eau à 10°, insolubles dans l'eau chaude, mais se dissolvent dans l'alcool. L'éther ne les dissout pas.

* **BREIL**, ville de France (Alpes-Maritimes), ch.-l. de cant., arrond. et à 65 kilom. de Nice, à une grande hauteur au-dessus de la Roya; pop. aggl., 2,464 hab. — pop. tot., 2,595 hab. La ville est dominée par une forêt d'oliviers et d'amandiers.

**BREITHAUPT** (Jean-Frédéric), écrivain allemand, oncle de Chrétien Breithaupt, né à Gotha en 1639, mort en 1713. Il était conseiller du duc de Saxe-Gotha et il a publié quelques ouvrages, notamment une traduction latine de l'ouvrage de Joseph Ben-Gorion (et non de Flavius Josèphe, comme l'a cru le traducteur). Cette traduction est intitulée : *Josephus Gorionides, sive Josephus hebraicus* (Gotha, 1707, in-4°).

* **BREITHAUPT** (Jean-Auguste-Frédéric), minéralogiste allemand. — Il est mort à Freiberg (Saxe) en 1873.

**BRELAY** (Pierre-Eugène-Emile), homme politique français, né à Puyraveau (Charente-Inférieure) en 1817. M. Brelay appartient au parti républicain depuis de longues années. En 1848, il devint commandant d'artillerie de la garde nationale et se présenta aux élections pour la Constituante, mais il ne fut pas élu. Sous l'Empire, M. Brelay, tout en s'occupant de ses affaires commerciales, fit une vive opposition à ce pouvoir despotique. Lors des élections municipales qui eurent lieu durant le premier siége (1870), il fut élu adjoint au maire du IIe arrondissement. Aux élections de février 1871, il obtint 35,000 voix, mais ne fut pas élu. Quand vinrent les élections de la Commune, le IIe arrondissement lui donna 7,000 voix; mais il déclina le mandat qu'on voulait lui confier.

Au 2 juillet 1871, il fut élu à Paris, au scrutin de liste, par 98,200 voix et siégea à l'extrême gauche. Il a voté la constitution du 25 février 1875.

Aux élections du 20 février 1876, il fut élu par le IIe arrondissement contre plusieurs républicains de diverses nuances et reprit sa place à l'extrême gauche, avec laquelle il n'a cessé de voter, notamment dans la question de l'amnistie, qu'il a demandée pleine et entière.

**BRELIN** (Nicolas), aventurier suédois, né à Grum, dans le Vermeland, en 1690, mort à Voldstad en 1753. Il fut tour à tour notaire, soldat prussien, déserteur, accompagna en Italie un grand seigneur allemand, et comme ce protecteur vint à mourir à Padoue, il se fit luthier. Il gagna, dans ce nouveau métier, assez d'argent pour reprendre ses voyages. Il visita alors la Suisse, la France, la Hollande, revint en Suède, se mit à étudier la théologie, mais en nomade, comme il convenait à son caractère, errant de Faculté en Faculté. Il retourna ensuite en Italie, échappa à un naufrage, fut rançonné par des brigands et regagna sa patrie, où il se fit recevoir docteur et fut nommé pasteur de Voldstad, son pays d'origine. Les fonctions sacrées étant insuffisantes à occuper un esprit aussi actif, il se livra avec ardeur à la fabrication des instruments de musique et y excella. Son habileté de mécanicien lui ouvrit même les portes de l'Académie des sciences de Stockholm. Les *Mémoires* de cette société possèdent deux savantes dissertations de Brelin : *De la manière d'augmenter la bonté des clavecins* (1739); *Altérations des clavecins et autres instruments par le froid* (1757-1760).

* **BRELOQUE** s. f. — Petite boutique des marchands étalagistes.

* **BRELOUX**, bourg de France (Deux-Sèvres), cant. et à 12 kilom. de Saint-Maixent, arrond. et à 14 kilom. de Niort, sur la Sèvre; pop. aggl., 1,060 hab. — pop. tot., 2,283 hab.

* **BRÊME** s. f. (brê-me). Argot. Carte que l'administration remet aux filles publiques : *On lui remet une carte que, dans leur argot, les femmes de cette espèce nomment la* BRÊME, *car elle est blanche et plate comme le poisson que l'on appelle ainsi.* (Maxime Du Camp.)

* **BRÊME** s. m. — Entom. Genre d'insectes hyménoptères. ‖ Syn. de BOURDON.

* **BRÊME**, ville libre et hanséatique de l'Allemagne du Nord; 123,174 hab.

* **BREMER** (Frederika), célèbre romancière suédoise. — Elle est morte à Arista, près de Stockholm, en 1866.

* **BRÉMOND** (Jean-François), peintre français. — Il est mort à Paris en 1868.

**BREMOND** (Félix), médecin et littérateur français, né à Flayosc (Var) en 1843. Attaché successivement comme interne à l'hôpital Saint-Pierre de Marseille, à l'hospice de Charenton, près de Paris, à l'hôpital militaire de Toulon, M. Brémond passa son doctorat à Montpellier en 1867. Pendant sa vie d'étudiant, il avait collaboré à plusieurs journaux de Paris et de la province, sous divers pseudonymes. S'étant fixé à Draguignan, il y fonda l'*Avenir du Var*, feuille politique républicaine, qui disparut à la suite d'un procès intenté par des oratoriens. Il collabora ensuite à l'*Egalité*, à la *Démocratie*, au *Peuple*, etc., et devint membre de la Société médicale de Montpellier, de la Société agricole et scientifique du Var. Après la révolution du 4 septembre, le docteur Félix Brémond accepta la difficile mission de faire aimer la république dans un arrondissement bonapartiste. M. Gambetta le nomma sous-préfet de Blaye, et il occupa ce poste jusqu'au moment où M. Picard, devenu ministre de l'intérieur, le mit en disponibilité. M. Brémond reprit alors l'exercice de son art dans son pays natal. Mais cette existence étouffée et paisible ne pouvait convenir longtemps à l'activité de son esprit. De retour à Paris, il a collaboré à l'*Evénement*, au *Médecin*, etc., et il a fondé, en 1876, la *Revue de littérature médicale*, qui, depuis lors, paraît deux fois par mois. Outre de nombreux articles publiés dans cet intéressant recueil, le docteur Brémond a publié : *Préservatifs du choléra* (1865); *Etude sur les hallucinations* (1867); *Considérations sur la blennorrhagie urétrale* (1868). Depuis une dizaine d'années, il prépare une édition complète des *Œuvres de Rabelais*, avec notes et commentaires scientifiques, dont une partie a paru dans la *Revue de littérature médicale* sous le titre de *Rabelais médecin*.

**BREMUNDANO** (Francesco-Fabro), historien espagnol du XVIIe siècle. On a de lui : *Histoire des hauts faits de Don Juan d'Autriche en Catalogne* (Saragosse, 1673, in-fol.); le *Florus de la guerre de Hongrie* (Madrid, 1684, 5 vol. in-4°).

**BRENAGE** s. m. (bre-na-je — de *bren* ou *bran*, son). Féod. Obligation de fournir du son pour nourrir les chiens du seigneur.

**BRENNEISEN** (Ennon-Rodolph), jurisconsulte et historien allemand, né à Essen en 1670, mort à Aurich en 1734. Il étudia à Halle, devint conseiller intime et chancelier du prince d'Ost-Frise et publia, outre quelques dissertations juridiques, un ouvrage intitulé : *Histoire de l'Ost-Frise et tableau de sa constitution* (Aurich, 1720, 2 vol. in-fol.).

**BRENNER** (Henri), historien suédois, né en 1669, mort en 1732. Il fit partie d'une ambassade envoyée par Charles XI au roi de Perse, fut retenu prisonnier à Moscou pendant la guerre entre la Russie et la Suède, puis, rendu à la liberté, devint bibliothécaire du roi de Suède. On a de lui une relation de l'expédition de Pierre Ier contre la Perse, et un extrait latin de l'*Histoire d'Arménie* par Moïse de Chorène (Stockholm, 1723, in-4°).

* **BRÉNOD**, bourg de France (Ain), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. S. de Nantua; pop. aggl., 603 hab. — pop. tot., 885 hab.

**BRENTUS**, un des fils d'Hercule. Il donna, dit-on, son nom à la ville de *Brentesium*, appelée plus tard *Brundusium* (Brindes), sur la mer Adriatique.

**BRENZIUS** (Samuel-Frédéric), controversiste allemand du XVIIe siècle. Juif converti au christianisme en 1601, il embrassa avec une ardeur intempérante la défense de ses nouvelles croyances et publia contre ses anciens coreligionnaires un livre rempli des plus horribles accusations. Un juif du nom de Salomon Zebi riposta à Brenzius dans un ouvrage où il charge les chrétiens des crimes les plus abominables. Un érudit, Jean Wulfer, traduisit en latin les deux écrits de ces energumènes et les publia en les accompagnant de pièces fort curieuses (Nuremberg, 1680, in-4°).

**BRERETON** (Thomas), militaire anglais, né en 1782, mort en 1831. Il s'engagea dans le 4e régiment, devint enseigne, puis lieutenant, fit la campagne des Indes, devint capitaine en 1804, partit pour la Martinique en 1809 et obtint le grade de major de brigade. Envoyé au Cap de Bonne-Espérance en 1818, il revint en Angleterre en 1823 et fut nommé inspecteur du district de Bristol. Dans une émeute qui eut lieu en 1831, la mollesse que Brereton montra dans la répression le fit soupçonner de connivence avec les insurgés et renvoyer devant une cour martiale. Il se tua d'un coup de pistolet avant le jugement.



* **BRESCIA**, ville du royaume d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, dans une plaine, au pied d'une colline, entre la Mella et le canal de la Chiese à l'Oglio; 40,499 hab.

**BRESCIA** (Leonardo), peintre italien, né à Ferrare, mort en 1598. Il était, dit-on, élève de Nicolo Rossi. N'ayant pas obtenu dans la peinture le succès qu'il espérait, il l'abandonna pour le commerce et réalisa, dans son nouvel état, une fortune considérable. Il avait décoré de peintures, à Ferrare, le château, l'église des jésuites et plusieurs autres monuments.

**BRESCIANINO** (Andrea DEL), peintre italien du XVIe siècle. On connaît de cet artiste estimable des tableaux qui décorent l'église de Saint-Jean, l'Oratoire du Rosaire, le Conservatoire de Saint-Jérôme. On voit aussi, sur la porte de l'ancien monastère des dominicaines *di Vita eterna*, un reste d'une fresque exécutée par Brescianino, et qui donne la plus haute idée de son talent.

**BRESCIANO** (Andrea), sculpteur italien du XVIe siècle. L'église de Santa-Maria-della-Salute, à Venise, possède un grand candélabre en bronze, sculpté par Bresciano, et qui passe pour un des plus beaux ouvrages de ce genre.

**BRESCIANO** (Fra Girolamo), peintre italien du XVIe siècle, né à Brescia. Il entra dans l'ordre des Carmes, après avoir reçu, à ce qu'on croit, des leçons de Giovanni-Maria Brescia. On cite de lui une *Pietà*, dans le cloître des Carmes de Florence, et une *Nativité de Jésus-Christ*, dans l'église de Saint-Jean, à Savone.

* **BRÉSIL** (EMPIRE DU). — D'après les derniers calculs de la commission chargée de projeter une carte générale du Brésil, la superficie de ce vaste empire est d'environ 8,337,218 kilom. carrés; la superficie de diverses provinces n'a pas pu être déterminée exactement, parce que les frontières de quelques-unes d'entre elles doivent être préalablement fixées par des votes du parlement. La population est, d'après le recensement de 1872, de 8,419,672 hab. libres et 1,510,806 esclaves; il faut ajouter à ces chiffres environ 1,000,000 d'Indiens non compris dans le recensement. Les provinces les plus peuplées sont :

| | hab. |
|---|---|
| Minas-Geraes | 2,039,735 |
| Bahia | 1,379,616 |
| Pernambouc | 841,539 |
| San-Paulo | 837,354 |
| Rio-Janeiro | 782,724 |
| Ceara | 721,686 |
| Rio-Grande-do-Sul | 434,813 |
| Parahyba | 376,226 |
| Maranhao | 359,040 |

Envisagé au point de vûe des sexes, le chiffre total de la population se décompose en 5,123,869 individus du sexe masculin (4 millions 318,699 libres et 805,170 esclaves) et 4,806,609 du sexe féminin (4,100,973 libres et 705,636 esclaves). Au point de vue religieux, il y a 9,902,712 catholiques; 27,766 seulement appartiennent à d'autres religions. La population libre se décompose encore en 8,176,191 Brésiliens et 243,481 étrangers, dont 121,246 Portugais, 45,829 Allemands, 44,580 Africains, 6,108 Français, etc.

Parmi les esclaves, 1,372,246 sont nés au Brésil, 138,560 en d'autres pays.

L'immigration, de 1864 à 1873, offre un chiffre total de 103,754 individus, dont :

| | |
|---|---|
| Portugais | 66,268 |
| Allemands | 3,435 |
| Américains | 3,691 |
| Français | 6,714 |
| Anglais | 6,454 |
| Italiens | 10,651 |
| Espagnols | 4,107 |
| Nationalités diverses | 2,444 |

Mais sur le chiffre total, 56,240 immigrés avaient quitté le Brésil durant la même période, ce qui réduit leur nombre à 47,514. C'est l'Italie qui fournit à l'immigration au Brésil le chiffre le plus élevé.

Le budget du Brésil pour l'exercice 1875-1876 se décompose de la manière suivante, en milreis (valeur nominale du milreis, 2 fr. 83; valeur réelle, 2 fr. 32).

*Recettes :*

| | milreis. |
|---|---|
| Recettes générales | 106,000,000 |
| Dépôts | 1,500,000 |
| Emission de monnaies en nickel | 200,000 |
| Excédant de l'exercice 1874-1875 | 21,850,811 |
| Total | 129,550,811 |

*Dépenses :*

| | |
|---|---|
| Dépenses prévues | 105,001,317 |
| Crédits extraordinaires, dont 15,741,000 milreis pour chemins de fer | 16,021,000 |
| Total | 121,022,317 |

Excédant : 8,528,494 milreis.

Les principales recettes sont : les droits d'enregistrement, environ 100 millions de francs; les droits de sortie, environ 35 millions de francs; les recettes sur les chemins de fer, 7 millions de francs; les postes 1,200,000 francs; le timbre, 7 millions de francs; les droits de mutation, 6,500,000 fr.; les patentes, 3 millions de francs; l'impôt foncier, 3,500,000 francs; les droits de justice, 1,500,000 francs.

Le ministère de l'empire dépense environ 14 millions de francs, y compris la liste civile, qui est de 2,400,000 fr. pour l'empereur et de 288,000 fr. pour l'impératrice. Les dépenses du culte, inscrites aussi à ce ministère, sont annuellement d'environ 2,500,000 francs. Le ministère de la justice exige 10 millions de francs, en chiffres ronds; celui des affaires étrangères, 2,500,000 francs; celui de la marine, 21 millions de francs; celui de la guerre, 33 millions de francs; celui des finances, 70 millions de francs, y compris le service de la dette, dont les intérêts s'élèvent à 38,750,000 francs. Le ministère du commerce consomme 30 millions de francs, mais il fait face à des dépenses qui doivent être considérées comme éminemment rémunératrices dans l'avenir, telles que garantie d'intérêt des chemins de fer, allocations pour la colonisation (2,000,000 de francs), subventions à des compagnies maritimes (7 millions de francs), etc.

Parmi les particularités du budget brésilien, nous noterons que la loterie rapporte environ 1 million et demi de milreis par an (1,652,160 milreis en 1874, c'est-à-dire 3,768,011 francs 20). Chaque année est inscrite au budget une rente équivalente, ou à peu près, destinée à la libération des esclaves. Par la loi de 1871, en effet, l'esclavage a été virtuellement aboli, et des indemnités annuelles accordées aux propriétaires le feront disparaître en peu d'années.

Au 31 mars 1875, la dette publique, tant extérieure qu'intérieure s'élevait à la somme de 659,555,606 milreis.

La loi du 27 février 1875 a décidé le service obligatoire pour tous les sujets de l'empire; mais on a admis de nombreuses exceptions et, dans certains cas, le remplacement. La durée du service est de six ans dans l'armée active et de trois ans dans la réserve. L'effectif de paix a été fixé pour 1875 à 16,000 hommes et l'effectif de guerre à 32,000 hommes.

L'armée se compose de 21 bataillons d'infanterie, de 5 régiments de cavalerie, de 3 régiments d'artillerie à cheval et de 4 bataillons d'artillerie à pied, de 1 bataillon de pionniers et de compagnies d'ouvriers employés dans les arsenaux. Il y a, en outre, 9,900 hommes de gendarmerie. La garde nationale a été dissoute, pour être réorganisée d'après les données du dernier recensement.

La flotte se compose de 19 vaisseaux blindés, de la force totale de 7,060 chevaux, portant 73 canons et montés par 1,387 hommes d'équipage; de 1 frégate, de 8 corvettes, portant ensemble 1,303 canons; de 23 canonnières (933 canons) et de 181 navires de transport à vapeur. Il y a, en outre, 9 navires pour le service des ports, 1 vaisseau-école et 1 brick pour les aspirants. Le personnel de la marine se compose de 7,313 hommes, dont 15 officiers de l'état-major général et 338 officiers de 1re classe.

Les principaux articles d'exportation sont : le café, le coton brut, le cacao, le thé du Paraguay, le sucre, les peaux, le tabac, la gomme et les diamants. Ils ont donné ensemble, en 1874, une somme de 189,690,000 milreis. L'importation s'est élevée, la même année, à la somme de 152,742,000 milreis.

Il y avait au Brésil, au commencement de 1876, 22 lignes de chemins de fer, possédant 1,660 kilom. en exploitation, et 16 lignes de 1,362 kilom. en voie d'achèvement. Les télégraphes s'étendaient sur une longueur de 5,151 kilom., non compris les lignes des chemins de fer et le câble établi le long de la côte.

Le Brésil est régi par la constitution de 1824, amendée par divers actes additionnels en date de 1834 et de 1840. Le chef de l'Etat a le titre d'empereur constitutionnel et défenseur perpétuel du Brésil. Le pouvoir législatif est exercé par deux Chambres : la Chambre des députés, composée de 122 membres élus pour quatre ans, au moyen du suffrage indirect, la masse des citoyens nommant des électeurs qui eux-mêmes nomment les députés, et le Sénat, élu de la même façon, sauf que ses membres sont à vie et que, pour chaque vacance, les électeurs présentent trois noms, sur lesquels l'empereur en choisit un. De plus sont sénateurs de droit les princes de la famille impériale dès qu'ils ont atteint l'âge de vingt-cinq ans. Les deux Chambres réunies forment l'Assemblée générale, qui a ses attributions distinctes. Toute loi doit être sanctionnée par l'empereur.

Le pouvoir judiciaire est organisé à peu près comme en Europe, sauf que l'emploi du jury est plus considérable. Aucun procès ne peut être intenté sans que tous les moyens de conciliation aient été épuisés; à cet effet, chaque paroisse a son juge de paix, élu directement par la population.

Les provinces ont leurs législatures spéciales, renouvelables par l'élection tous les deux ans; elles n'ont pas d'attributions politiques, mais elles peuvent créer ou supprimer des paroisses, des bourgs, des districts et légiférer sur des intérêts locaux. Le président de chacune de ces législatures est nommé par le pouvoir central. Chaque district (*comarca*), fraction de la paroisse, est administré par une chambre municipale élective; il a ses revenus particuliers, que sa chambre municipale administre, et il est chargé en revanche des dépenses de la police locale. L'ensemble de ce système aboutit à une centralisation politique suffisamment puissante en même temps qu'à une décentralisation administrative fort remarquable, chaque province ayant sa recette particulière, qu'elle administre pour ses propres besoins, et sa recette générale, pour la collection des impôts dus à l'Etat.

Le Brésil a soutenu contre le Paraguay, de 1865 à 1869, une guerre longue et pénible. Il n'était pas l'agresseur, mais en l'attaquant le Paraguay ne faisait, pour ainsi dire, que se défendre, la possession des territoires du Rio-de-la-Plata, qui faisait l'objet de la lutte, étant depuis longtemps convoitée par le Brésil. « Il n'est peut-être pas de contrée dans les deux mondes, dit M. d'Acier (*Brésil contemporain*), qui ait plus de droits que le Brésil à étendre ses limites du côté de la Plata. C'est plus qu'un besoin politique, c'est une nécessité indispensable à la prospérité du pays. Les rivières qui forment le rio de la Plata, c'est-à-dire le Parana, l'Uruguay, le Paraguay, etc., prennent toutes leurs sources sur le territoire brésilien; de plus, ce sont et ce seront longtemps encore les seules voies qui permettent d'écouler les produits de la province de Matto-Grosso vers l'Océan et de les faire communiquer avec la capitale. Qu'une guerre éclate parmi les populations riveraines de ces fleuves, et une province des plus vastes de l'empire est aussitôt privée de ses communications, et cela au milieu d'affreux déserts. » Or, c'était précisément le cas en 1864. La guerre civile avait éclaté dans l'Uruguay et la république Argentine; le président du Paraguay, Lopez, prévoyant que le Brésil allait intervenir, crut nécessaire de prendre les devants; il se saisit d'un paquebot brésilien à bord duquel se trouvait le gouverneur de Matto-Grosso et envahit immédiatement cette province, où les troupes paraguayennes s'emparèrent, sans coup férir, des postes fortifiés d'Albuquerque, de Corumba et de Dourado. Il menaça en même temps la république Argentine, avec laquelle le Brésil conclut un traité défensif (6 mai 1865). Le 11 juin suivant, l'escadre brésilienne anéantit une flottille armée par le Paraguay, en même temps qu'une division paraguayenne était écrasée dans la province du Rio-Grande, par le général Florès. La lutte continua néanmoins, mais Lopez en était réduit à se défendre sur son propre territoire dans les camps retranchés d'Humaïta et d'Assomption. Vers le milieu de 1868, la flotte brésilienne parvint à remonter le Parana jusqu'à Humaïta, en rompant les barrages qui obstruaient le fleuve, et elle força Lopez à l'abandonner son camp (25 juillet). L'intrépide président reconstitua bientôt son armée et, le 21 décembre, il était en état de reprendre l'offensive; il fut écrasé à Angostura, après une bataille acharnée de six jours, où il perdit 16 canons et un millier de prisonniers (27 décembre). Sa capitale tomba au pouvoir des vainqueurs. Il fallut néanmoins encore une nouvelle campagne pour en finir avec lui. L'armée brésilienne, sous le commandement du comte d'Eu, petit-fils de Louis-Philippe et gendre de l'empereur du Brésil, s'établit à Ascuna (juin 1869), s'empara de la ligne de L'Assomption à Villarica et, le 12 août, défit complétement les troupes paraguayennes à Caraguatry. Lopez reforma une dernière fois son armée, pendant qu'un gouvernement provisoire était établi à L'Assomption par les vainqueurs et qu'un décret mettait hors la loi l'indomptable président. Son petit corps d'armée, cerné de toutes parts au pied des Cordillères de Coagaru, fut écrasé, et Lopez périt dans cette lutte suprême (1er mars 1870). Par le traité définitif de paix conclu en janvier 1872, le Paraguay a cédé au Brésil de vastes territoires sur le Parana; ce fleuve sert aujourd'hui de limite entre les deux pays, de l'embouchure de l'Iguassu à la cataracte des Sept-Chutes. De plus, la navigation a été déclarée libre, sous tous les pavillons, sur ce fleuve, ainsi que sur le Paraguay, l'Uruguay et ses affluents. En somme, le Brésil s'est montré modéré après sa victoire et son gouvernement a en cela fait preuve d'habileté.

**BRÉSIL** (Jules-Henri), comédien et auteur dramatique, né à Paris le 8 mai 1823. Après avoir achevé ses études au lycée Charlemagne, il entra, en 1839, au Conservatoire et suivit la classe de Provost. Il donna, la même année, au théâtre de la Porte-Saint-Antoine, *Une mauvaise plaisanterie*, vaudeville qui eut plus de cent représentations. Engagé en 1840 à la Gaîté, il y créa pour ses débuts Jean le Précurseur du *Massacre des Innocents*, de Fontan, et le major André de la *Guerre de l'Indépendance*, d'Alboize et Paul Foucher. Comme il brûlait du désir de jouer le grand répertoire, il partit pour Bordeaux, où la haute comédie était encore en faveur. Il n'avait alors que dix-huit ans; c'était aborder de bonne heure les Alceste et les Tartufe; aussi le jeune acteur dut-il, contrairement aux habitudes des gens de théâtre, se vieillir bien avant l'âge. Menant de front, à partir de cette époque, la double carrière d'artiste et d'auteur dramatique, il interpréta d'une façon remarquable Richelieu de *Mlle de Belle-Isle*, Bolingbroke du *Verre d'eau*, Canabole d'*Un mariage sous Louis XV*, et, encouragé par le public bordelais, présenta à ses suffrages les *Trois sœurs* comédie en cinq actes et en prose, ainsi que la *Dernière nuit d'un condamné*, drame en un acte, en vers. En 1843, il joua à Rouen avec éclat, à côté de Rachel, le rôle de Leicester dans *Marie Stuart*. L'année suivante, il contracta un engagement pour La Nouvelle-Orléans, où, au Grand-Théâtre, il fit connaître *Ruy Blas*. Il donna en même temps deux ouvrages de sa composition, une petite comédie pastiche de l'ancien répertoire italien : *Coups de baguette et coup de bâton*, et un drame lyrique, les *Orléanais*, musique du chef d'orchestre Eugène Prévost. De retour à Paris en 1845, M. Jules Brésil composa pour l'ouverture du Théâtre-Français de Toulouse un à-propos en vers sous le titre : *Ouvriront-ils?* Il passa ensuite au Grand-Théâtre de Bruxelles, où il débuta brillamment dans le *Misanthrope*, dans le *Verre d'eau* et dans *Ruy Blas*. Engagé à Lyon comme grand premier rôle au théâtre des Célestins, il y fit représenter un ouvrage de lui, le *Pacte de sang*, drame en cinq actes, et le même soir, au Grand-Théâtre, les *Moutons de Panurge*, comédie en trois actes, en vers. Après la révolution de Février, il alla jouer à Lille le rôle de Frédérick Lemaître dans le *Chiffonnier de Paris*, puis il fit une dernière excursion à La Haye. En 1853, il joua, à l'Ambigu, le rôle d'Harris dans la *Case de l'oncle Tom*. Il créa, la même année, à l'Odéon, José de *Gusman le Brave*, de Méry, et Bernard Mauprat de *Mauprat*, de George Sand (25 novembre). Dans l'intervalle, il avait fait jouer au Théâtre-Lyrique *Si j'étais roi*, opéra-comique en trois actes, musique d'Adolphe Adam. Devenu, en 1854, le pensionnaire de la Porte-Saint-Martin, il se fit applaudir de nouveau le 18 novembre dans le marquis de Louvois du *Comte de Lavernie*, d'Auguste Maquet, puis entra au Cirque-National, où il débuta le 8 novembre dans le *Donjon de Vincennes*, de Dennery et Grangé. Revenu à la Porte-Saint-Martin en 1858, il y créa Gonzalve de Cordoue, dans *Aldarva la Mauresque*, et plusieurs autres rôles. L'année suivante, il parut à l'Ambigu dans le rôle de Monsoreau de la *Dame de Monsoreau*, d'Alexandre Dumas. Il fut ensuite engagé au Châtelet, puis la Porte-Saint-Martin le revit en 1868, sous la direction Raphaël-Félix, dans *Cadio* de George Sand et, en 1870, dans *Lucrèce Borgia* et dans *Mathilde*. En 1871, il reprit, à la Gaîté, le rôle de Gonzague du *Bossu*. Il interpréta enfin, en 1874, à la salle Ventadour, Philippe-Auguste des *Deux reines*, de l'académicien Legouvé. M. Brésil paraît désormais se consacrer à la composition littéraire. Outre les ouvrages précités, on a de lui : aux Bouffes-Parisiens, *Vénus au moulin d'Ampiphros*, tableau mythologique en un acte, musique de Destribaud (1856); la *Parade*; à l'Ambigu-Comique, avec Dennery, les *Orphelines de la charité*, drame en cinq actes (1857); avec Victor Séjour, le *Martyre du cœur*, drame en cinq actes (1858); à la Gaîté, avec Dennery, l'*Escamoteur*, drame en cinq actes (1840); à l'Opéra-Comique, *Silvio-Silvia*, un acte, musique de Destribaud (1861); en dernier lieu, à la Porte-Saint-Martin, *Entre deux feux*, comédie; au Vaudeville, *Marcelle*, drame en quatre actes; aux Fantaisies-Parisiennes, à Bruxelles, la *Mandragore*, drame lyrique en trois actes, musique de Litolff (1876). Enfin, il a publié dans la *Presse* un roman intitulé la *Vierge aux deux amours*.

* **BRÉSILINE** s. f. — **Encycl.** Chim. La *brésiline* est une matière colorante rouge, qui a été isolée par M. Chevreul et qui se retire des bois de teinture rouges, particulièrement de ceux que produit le Brésil. Pour isoler cette substance, qui se présente tantôt à l'état libre, tantôt à l'état de glucoside, M. Chevreul commence par pulvériser le bois, puis il le traite par l'eau, évapore à sec, reprend par l'eau et sature ce liquide par l'hydrate de plomb, dans le but de saturer les acides qu'il renferme. Il filtre, puis évapore une seconde fois. Le tout est repris par l'alcool; on concentre le liquide, puis on additionne d'eau et enfin on précipite le tanin au moyen de la gélatine. On évapore à nouveau, puis on traite par l'alcool bouillant, et la *brésiline* se dépose en cristaux par refroidissement.

M. Bolley a étudié particulièrement cette substance sur des échantillons qui s'étaient déposés de leur solution et avaient été longtemps abandonnés en cet état. Ces cristaux, dissous dans de l'alcool absolu et bouillant, donnaient, après évaporation du liquide à l'abri de l'air, de la *brésiline* pure, cristallisant en prismes hexagonaux qui présentent une belle coloration jaune. Soumis à l'influence de l'air et de la lumière, ces cristaux deviennent bruns; traités par l'ammoniaque, ils se colorent en rouge vif. Si on les soumet à une tempérérature de 140° environ, ils se décomposent. Obtenue dans l'alcool absolu, la *brésiline* est anhydre; mais si on la laisse déposer d'une solution d'alcool aqueux, il se forme non plus des cristaux prismatiques, mais une série d'aiguilles enchevêtrées et présentant une teinte jaune. En cet état, la *brésiline* contient deux molécules d'eau.

Traitée à 100° par l'anhydride acétique, la

*brésiline* fournit un dérivé acétique, insoluble dans l'eau, mais soluble dans l'alcool, d'où il se dépose en aiguilles jaune clair. Chauffée avec l'ammoniaque aqueuse et en vase clos, la *brésiline* donne un composé amidé que l'air détruit promptement, qui est soluble dans les acides, d'où l'ammoniaque le précipite.

M. Bolley assigne à ce composé la formule $C^{22}H^{20}O^{7}$. La *brésiline* est employée dans la teinture des étoffes. Elle nécessite l'emploi de mordants, qui contribuent d'ailleurs à varier ses nuances en même temps qu'ils la fixent sur le tissu à teindre. Il est vrai de dire que, si les nuances qu'elle fournit avec l'alumine (rouge et rose), avec l'oxyde de fer (violet grisâtre), etc., sont très-belles, elles sont peu solides et passent rapidement à l'air.

**BRÉSILLON** (Louis-Antoine), jurisconsulte français, né à Paris en 1820. Il étudia le droit, se fit recevoir licencié, puis il prit part à la rédaction du *Recueil de jurisprudence* de Dalloz. A partir de 1853, M Brésillon exerça la profession d'avocat à Paris. Son savoir et son libéralisme lui valurent d'être nommé, après la chute de l'Empire, membre de la commission provisoire chargée de remplacer l'ancien conseil d'Etat. Lors de la nomination par l'Assemblée nationale des membres du conseil d'Etat réorganisé, M. Brésillon ne fut pas élu et reprit sa place au barreau.

* **BRESLAU**, ville de Prusse; 220,000 hab.

**BRESNIER** (Louis-Jacques), orientaliste français, né à Montargis (Loiret) en 1814, mort à Alger en 1859. Il étudia la langue et la littérature arabes sous la direction de Sylvestre de Sacy et se fit connaître assez avantageusement pour être envoyé comme professeur d'arabe à Alger. Il a publié une *Anthologie arabe élémentaire, avec Vocabulaire arabe-français* (Alger, 1852, in-18); *Cours pratique et théorique de la langue arabe* (1855, in-8°); *Chrestomathie arabe*, avec traduction française (1857, in-8°); *Principes élémentaires de la langue arabe* (1867, in-18).

* **BRESSANT** (Jean-Baptiste-François), acteur français. — Il faut ajouter à la série des rôles qu'il a interprétés le marquis d'Auberive, dans le *Fils de Giboyer*, un de ses grands succès; Clavaroche, dans le *Chandelier;* Carnioli, dans *Dalila*. Sans s'être retiré officiellement du théâtre, il n'a plus fait sur la scène, depuis 1870, que de rares apparitions. Il est resté professeur au Conservatoire, et c'est de sa classe qu'est sortie Mlle Croizette. — Mlle Alix Bressant, quelques années après ses débuts au Théâtre-Français, a quitté la scène pour faire un riche mariage.

**BRESSE** (LA), bourg de France (Vosges), cant. et à 13 kilom. de Saulxures, arrond. et à 38 kilom. de Remiremont, sur la Moselotte; pop. aggl., 1,493 hab. — pop. tot., 3,843 hab. « La Bresse, dit M. Ad. Joanne, conserva depuis un temps immémorial jusqu'à son érection en commune, après 1789, diverses coutumes et priviléges qui en faisaient dans une certaine mesure un canton indépendant, une sorte de petite république. Les habitants, chefs de famille, veufs ou célibataires des deux sexes, nommaient à l'élection directe, sans aucune restriction de cens ou autre, un conseil communal ou conseil des anciens, composé d'un mayeur (maire), de huit jurés et d'un doyen ou *apparitor*. Ce conseil réunissait les attributions administratives et judiciaires, connaissait en première instance de toute matière personnelle et réelle. Il prêtait serment, lors de son élection, entre les mains du lieutenant du bailliage de Remiremont et s'assemblait chaque samedi sur la place du Champtel, à l'ombre d'un orme séculaire planté près de l'église, au centre du village, et entouré de siéges en granit grossièrement taillés. Ces réunions portaient le nom de *plaids*. Les décisions de cette justice patriarcale, habituellement empreintes de bon sens et d'intégrité, étaient portées en appel devant la cour souveraine de Nancy; celle-ci les accueillait toujours avec faveur, et il était rare qu'elle les infirmât. Les parties pouvaient plaider en personne ou se faire représenter par un avocat; mais le tribunal de La Bresse voulait, en tout cas, qu'on allât droit au but. « Il n'était loisible à personne plai- » dant devant ladite justice de former incident » frivole ou superflu; » et surtout le conseil ne souffrait pas que, sous prétexte de la simplicité de son appareil et de ses formes, on le traitât avec légèreté. On raconte que, quelques années avant la Révolution, un avocat de Remiremont, étant venu plaider à cette audience champêtre, crut devoir mêler à sa plaidoirie quelques textes latins du *Digeste*, pensant embarrasser les juges. Ceux-ci ne se méprirent point sur son intention, et le maire président ayant suspendu l'audience, le tribunal, après une courte délibération, rendit la sentence suivante : « Monsieur l'avocat, la » justice remet la cause à quinzaine, pendant » lequel temps vous apprendrez à plaider » selon la coutume de La Bresse; la justice » vous condamne, en outre, à 5 francs d'a- » mende pour vous être avisé de lui parler un » idiome inconnu. » Et le jugement reçut son exécution malgré les excuses du trop savant orateur. » La Bresse est la patrie de Remy et Gehin, deux pêcheurs dont les recherches ont servi de point de départ à la pisciculture.

**BRESSE** (Jacques-Antoine-Charles), ingénieur français, né à Vienne (Isère) en 1822. Elève de l'Ecole polytechnique (1841-1842), puis de l'Ecole des ponts et chaussées (1843), il devint ingénieur ordinaire, ingénieur de 1re classe en 1860 et ingénieur en chef de 2e classe en 1869. M. Bresse est examinateur des élèves de l'Ecole polytechnique, professeur à l'Ecole des ponts et chaussées et membre de la commission des *Annales des ponts et chaussées*. Indépendamment de nombreux mémoires, il a publié les ouvrages suivants : *Recherches analytiques sur la flexion et la résistance des pièces courbes*, accompagnées de tables numériques (1854, in-4°); *Cours de mécanique appliquée*, professé à l'Ecole des ponts et chaussées (1859-1865, 3 vol. in-8°), réédité en 1866-1868.

**BRESSOLLES** (Antoine-Joseph-Ferdinand DE), général français. Il était dans le cadre de réserve en 1870. Lorsque, après la révolution du 4 septembre, M. Gambetta entreprit de lever des armées en province, le général fut chargé d'organiser, à Lyon, le 24e corps. Le 2 janvier 1871, il livra quelques combats d'avant-garde, puis se dirigea vers Besançon. Mais après que le général Bourbaki, dans un moment de désespoir, eut tenté de se donner la mort, le 24e corps s'enfuit sous Pontarlier. Alors, le général Clinchant, qui avait pris le commandement en chef, mit le général Thibaudier à la tête du 24e corps, en remplacement de M. de Bressolles, qui put rentrer à Lyon sans passer par la Suisse. Il était grand officier de la Légion d'honneur, et il est mort en 1874.

* **BRESSUIRE**, ville de France (Deux-Sèvres), ch.-l. d'arrond., à 77 kilom. de Niort par le chemin de fer, sur une colline au pied de laquelle coule le Dolo ou Iré; pop. aggl., 2,989 hab. — pop. tot., 3,369 hab. L'arrond. a 6 cantons, 92 communes, 77,404 hab. Fabriques de cardes, lainages, lettres en bois, étoffes dites trois marches, chapeaux de feutre, engrais artificiels, corroierie, four à chaux.

* **BREST**, ville maritime de France (Finistère), ch.-l. d'arrond. et du 2e arrond. maritime, à 102 kilom. de Quimper par le chemin de fer, sur le versant de deux collines, sur les deux rives et à l'embouchure de la Penfeld; pop. aggl., 50,833 hab. — pop. tot., 66,272 hab. L'arrond. comprend 12 cantons, 83 communes, 213,598 hab. Nous allons compléter l'article que nous avons consacré à Brest (tome II du *Grand Dictionnaire*, page 1237) par les détails suivants, que nous empruntons au livre intitulé : *Histoire de la ville et du port de Brest*, de M. P. Levot : « Les deux versants sur lesquels repose la ville ont leur point culminant à $65^{m},45$ au-dessus du niveau de la mer et sont coupés de vallons dirigés vers l'O.-S.-O., comme les strates de gneiss qui en forment la roche dominante. Le premier de ces vallons, celui de la Villeneuve, du côté de Brest, où l'on voit le bassin creusé à l'entrée du port, se prolonge par la Grand'Rue vers l'ancien enfoncement du Pont-de-Terre, aujourd'hui place de la Tour-d'Auvergne. Le second vallon, également sinueux, mais plus petit, se voit du côté de Recouvrance, et le troisième est celui où coule la rivière de Kerinou, se jetant dans le port à la Tonnellerie; il est plus considérable que les précédents, mais plus éloigné de la ville.

» La topographie de Brest explique en partie sa température, généralement basse et humide. Située dans le voisinage de l'Océan, cette ville est environnée ou sillonnée d'eaux abondantes et assise sur des collines y concentrant toutes les vapeurs qui s'élèvent du port ou des vallons. On voit en moyenne, à Brest, 180 jours de pluie par an, et il y a des jours où l'on ne compte pas moins de quinze à vingt abats d'eau, dans l'intervalle desquels le soleil apparaît plus ou moins souvent. Les bourrasques sont assez violentes, mais les orages sont moins fréquents. La moyenne de la température est de 13° au-dessus de zéro, et bien que l'on voie le thermomètre osciller, dans une même journée, de 8° à 10°, les chaleurs n'y sont pas plus accablantes que l'hiver n'y est rigoureux. Mais, si la température est douce, d'un autre côté les variations atmosphériques sont fréquentes, brusques et parfois si tranchées que l'on en ressent les effets d'une rue à l'autre, suivant leur différence d'orientation. De là de nombreuses affections catarrhales et rhumatismales, ainsi que de graves désordres dans l'organisme...

» L'annexion d'une partie de la commune de Lambezellec, effectuée en vertu de la loi du 2 mai 1861, a produit un accroissement de territoire de 172 hectares...

» Brest occupe le quinzième rang parmi les villes de France, et son importance ne peut manquer de grandir après l'achèvement des voies ferrées complétant le réseau de l'Ouest, dont cette ville sera le point extrême. »

A notre article Brest (t. II), nous avons dit quelques mots du fameux pont tournant qui fait communiquer la ville proprement dite avec Recouvrance. Voici ce que dit sur ce sujet M. Ad. Joanne, dans son *Itinéraire de la France* (Bretagne) : « Le pont tournant, qui franchit le port militaire et relie la rue de Siam à Recouvrance, est un pont tournant unique en son genre et qui réunit, malgré ses proportions colossales, le triple mérite de la solidité, de la légèreté et de l'élégance. Ce pont, livré à la circulation en 1861, se compose de deux volées tournantes se réunissant au milieu du bassin et ayant leurs axes de rotation établis au sommet de deux tours ou piles de maçonnerie construites sur les terrains des quais. A l'arrière des piles, et par-dessus les rues des quais, ces volées se prolongent par deux culasses destinées à les équilibrer autour de leurs axes de rotation. Ces parties d'arrière viennent s'appuyer contre les faces antérieures de deux culées voûtées en arcade et sur lesquelles sont établis les abords du pont.

» Le tablier du pont, en bois, est supporté par des poutrelles transversales en tôle, qui se relient elles-mêmes à deux poutres de même métal, composées, suivant le système américain, de deux membres longitudinaux, reliés, entretoisés et contreventés par des systèmes de renforts verticaux et horizontaux, de manière à assurer à l'ensemble une rigidité absolue. Les deux volées sont reliées entre elles par deux forts verrous en fer forgé. Le poids de chaque volée atteint l'énorme chiffre de 750,000 kilogr.; c'est ce poids que fait mouvoir la manœuvre de rotation du pont. Cette manœuvre s'exécute à l'aide d'un cabestan placé sur un tablier, qui agit sur l'assiette de la rotation au moyen d'une transmission ordinaire de mouvements d'engrenage. Quatre hommes suffisent à la manœuvre, qui demande environ 20 minutes pour l'ouverture ou la fermeture complète du pont. La rotation se fait sur une couronne de rouleaux ou galets en fonte placés sur le sommet des piles (50 galets sur chaque pile).

» La longueur totale du pont est de 117 mètres; celle de chaque volée est de $52^{m},85$; les travées latérales formées par les culasses ont chacune $28^{m},60$. La hauteur du tablier, au-dessus des hautes mers des vives eaux moyennes, est de $21^{m},70$ en son milieu; la hauteur libre sous les poutres, au même point, est de $20^{m},30$.

» Cette audacieuse construction a pour auteur M. Oudry, ingénieur; elle a coûté 3 millions...

» Au-dessous du pont tournant a été établi, en 1865, un pont flottant, praticable seulement aux piétons et destiné à faciliter les communications entre les quartiers bas des deux rives de la Penfeld. »

L'industrie de Brest est peu importante : fabriques de chandelles, toiles cirées, chapeaux vernis; corderies, brasseries, tanneries, galvanisation du fer.

**BRETANNUS**, père de Celtiné, dont Hercule eut un fils nommé Celtus.

* **BRETENOUX**, bourg de France (Lot), ch.-l. de canton, arrond. et à 46 kilom. de Figeac, dans une plaine arrosée par la Dordogne; pop. aggl., 835 hab. — pop. tot., 922. hab. Bretenoux, auquel sa charte communale, datée de 1279, donne le nom de *Villefranche*, a conservé sa physionomie du moyen âge. A 3 kilom. S.-O. se trouve Castelnau-de-Bretenoux, une des plus belles ruines féodales du centre de la France.

* **BRETEUIL**, ville de France (Eure), ch.-l. de canton, arrond. et à 35 kilom. d'Evreux, à l'extrémité orientale de la forêt de son nom, sur la rive droite de l'Iton; pop. aggl., 1,485 hab. — pop. tot., 2,050 hab. Hauts fourneaux, laminerie, polissage de métaux; fabriques de ferronnerie et de quincaillerie; fabriques de chandelles, de gants et de sabots. Au moyen âge, Breteuil était une place forte, défendue par une forteresse.

**BRETEUILLIE** s. f. (bre-teu-llî; *ll* mll.). Bot. Syn. de DIDELTA.

* **BRETEUIL-SUR-NOYE**, ville de France (Oise), ch.-l. de canton, arrond. et à 40 kilom. de Clermont, sur la Noye, près de trois voies romaines se dirigeant vers Amiens; pop. aggl., 2,762 hab. — pop. tot., 2,950 hab.

**BRETEX** (Jacques), poëte flamand du XIIIe siècle, né à Mons. Il décrivit en vers des tournois célébrés à Chavency en 1285, et son poëme, longtemps oublié, a été imprimé en 1835, en caractères gothiques.

* **BRETON** (François-Pierre-Hippolyte-Ernest), artiste et littérateur français. — Il est mort à Paris en 1875. Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : *Pompeia décrite et dessinée*, suivi d'une *Notice sur Herculanum* (1855, in-8°); *Athènes décrite et dessinée*, suivi d'un *Voyage dans le Péloponèse* (1861, in-8°), réédité en 1868; l'*Alhambra* (1873, in-8°), etc.

* **BRETON** (Jules-Adolphe), peintre français. — Il a exposé depuis 1867 les tableaux suivants : le *Retour des champs* (1866); *Femmes récoltant des pommes de terre*, l'*Héliotrope* (1868); *Un grand pardon breton*, les *Mauvaises herbes* (1869); les *Lavandières des côtes de Bretagne, Fileuse* (1870); la *Fontaine*, *Jeune fille gardant les vaches* (1872); *Bretonne* (1873); la *Falaise* (1874); la *Saint-Jean* (1875), tableau dans lequel il a représenté des rondes de paysans autour de feux de joie et dans lequel on trouve des effets de lumière bien étudiés qui ajoutent encore au charme de la composition. M. Jules Breton n'a rien exposé au Salon de 1876. Au Salon de 1877, il a envoyé une *Glaneuse* qui rentre, le soir venu, portant sa gerbe sur l'épaule. L'expression du visage de la jeune fille est mélancolique et rêveuse. Au fond du tableau, une autre glaneuse ramasse les derniers épis tombés autour des gerbes. Dans cette idylle, l'artiste continue à se montrer le peintre sincère de la vie rustique, qu'il sait rendre avec un grand charme poétique. M. Jules Breton, dont la réputation n'a fait que s'accroître par ces dernières œuvres, a obtenu une médaille de 1re classe à l'Exposition universelle de 1867, la médaille d'honneur au Salon de 1872, et il a été nommé officier de la Légion d'honneur en 1867. Ce peintre éminent est doublé d'un poëte. Il a publié un recueil de poésies remarquables, intitulé : les *Champs et la mer* (1875, in-8°).

* **BRETON** (Emile-Adelard), paysagiste. — Voici la liste des tableaux qu'il a présentés aux diverses expositions depuis 1866 : *Effet de lune, Une chaumière* (1867); *Une source*, la *Neige* (1868); *Soleil couchant, Entrée de village, effet de neige la nuit* (1869); la *Nuit*, le *Ruisseau d'Orchimont* (1870); *Une matinée d'hiver, Un soir d'hiver* (1872); *Soleil couchant après l'orage, Un dimanche matin en hiver* (1873); l'*Automne, Crépuscule, Nuit d'hiver* (1874); le *Canal de Courrières en automne, Un village d'Artois en hiver*, l'*Etoile du berger* (1875); l'*Hiver, Marine* (1876); *Une matinée d'été* (1877). M. Breton a obtenu des médailles en 1866, 1867 et 1868.

**BRETON** (Paul), homme politique français, né à Grenoble (Isère) en 1806. M. Breton s'était peu occupé de politique et s'était exclusivement consacré à l'industrie, lorsque, au mois de février 1871, il fut porté sur la liste républicaine et élu par 63,000 voix. Il vint siéger parmi les républicains et vota constamment avec eux. En 1876, il fut vivement sollicité de poser à nouveau sa candidature et fut élu avec une majorité de 2,000 voix sur son concurrent, un monarchiste constitutionnel. Il a constamment voté avec le groupe appelé gauche modérée.

**BRETON** (Paul-Emile), ingénieur français, né à Champ (Isère) en 1814. Admis en 1834 à l'Ecole polytechnique, il entra en 1836 à l'Ecole des ponts et chaussées et devint ingénieur en 1850, puis ingénieur en chef de 2e classe en 1863. M. Breton remplit les fonctions de directeur adjoint des cartes et plans au ministère des travaux publics. On lui doit plusieurs ouvrages, notamment : *Description des courbes à plusieurs centres, d'après le procédé Perronet* (1846, in-4°), réédité en 1857 sous le titre de : *Tracé de la courbe d'intrados des voûtes de pont en anse de panier; Traité du nivellement, comprenant la théorie et la pratique* (1848, in-8°), réédité en 1861 et en 1873; *Tracé de la courbe d'intrados des voûtes de pont en anse de panier, d'après le procédé de M. Perronet* (1857, in-4°); *Recherches nouvelles sur les porismes d'Euclide* (1858, in-8°); *Supplément aux* Recherches nouvelles (1858, in-4°); *Traité du lever des plans et de l'arpentage* (1864, in-8°); *Question des porismes* (1865, in-8°); *Question des porismes*, 2e partie (1873, in-8°).

**BRETON** (Edma-Marie-Jeanne), cantatrice française, née à Auxerre (Yonne) vers 1852. Elle était tout enfant lorsque ses parents vinrent s'établir, comme commerçants, à Paris. Ayant eu fréquemment l'occasion d'assister aux représentations de l'Opéra-Comique, elle conçut le désir de s'adonner à la carrière dramatique. Elle avait, du reste, ce qu'il fallait pour réussir sur une scène de chant, c'est-à-dire une voix très-juste et d'une souplesse parfaite, ainsi que des manières pleines d'aisance et de grâce. Son père ayant été ruiné à la suite des désastres de 1870, la jeune fille prit le parti de venir en aide à sa famille en se consacrant au théâtre. Sous les auspices de la cantatrice Marie Cabel et de Roger, de l'Opéra-Comique, elle entra au Conservatoire, où elle fit des études très-brillantes. Elle obtint en 1873 un second prix de chant et un second prix d'opéra-comique. Mlle Breton eut le tort de quitter le Conservatoire après ce premier succès, car son inexpérience de la scène exigeait qu'elle fît de plus longues études. Elle fut d'abord engagée au théâtre de l'Athénée pour y créer un rôle dans l'*Ile de Tulipano;* mais le théâtre dut fermer ses portes avant la représentation de cette pièce, et Edma Breton se trouva sans position. Ses débuts eurent lieu quelques mois plus tard à l'Odéon, où elle chanta dans l'*Athalie* de Mendelssohn, et à la salle Saint-André, dans la *Création*, une des plus belles symphonies d'Haydn, où elle se fit entendre en compagnie de Villaret. Enfin, elle fut engagée à l'Opéra-Comique en janvier 1874, et elle y débuta dans le rôle de Zerline de *Fra Diavolo*. Elle joua ensuite Chérubin des *Noces de Figaro*. Tous les connaisseurs apprécièrent le talent de la jeune artiste, son intelligence dans l'art de nuancer son chant et le brillant de ses vocalises. Toutefois, M. de Locle, alors directeur de l'Opéra-Comique, ne réengagea pas Edma Breton. Sortie de la salle Favart brusquement, et sans avoir eu le temps de contracter un nouvel engagement pour une scène importante, elle dut se résigner à donner d'abord des concerts en province. Elle fut ensuite engagée pour quelques semaines au théâtre de la Gaiety, à Londres, où elle obtint une véritable ovation dans Isabelle du *Pré-aux-Clercs*. Plus tard, de retour à Paris, elle a créé au théâtre Taitbout la *Petite comtesse* de Ricci.



**BRÉTON** (Louis), éditeur français, né à Paris en 1817. Fils d'un ancien député de Paris sous la Restauration, il entra en 1839 comme employé dans la maison Hachette, devint associé en 1841 et épousa en 1844 la belle-fille de M. L. Hachette. Il n'a cessé depuis lors d'être un des directeurs de cette importante maison. Aux élections municipales de 1871, il fut nommé conseiller municipal par le quartier de la Monnaie; mais il ne siégea que trois mois. Son élection fut invalidée par le conseil de préfecture, et, un second vote ayant eu lieu, son compétiteur, M. Hérisson, obtint la majorité.

* **BRETTEVILLE-SUR-LAIZE**, bourg de France (Calvados), ch.-l. de canton, arrond. et à 20 kilom. de Falaise, dans la vallée de la Laize; pop. aggl., 518 hab. — pop. tot., 974 hab. Tanneries, moulins à huile.

**BRETTIA**, nymphe qui donna son nom à la contrée de la Mysie appelée Abrettène.

**BRETTUS**, fils d'Hercule et de Baletia. Il donna son nom à une ville de Tyrrhénie.

* **BREUIL** (Guillaume-Joseph-Auguste), littérateur français. — Il est mort à Amiens le 6 août 1865.

**BREULIER** (Adolphe), écrivain français, né à Evreux en 1815. Il étudia le droit à Paris, où il fut reçu licencié (1834), s'adonna à des travaux très-divers et se fit inscrire au tableau des avocats de Paris en 1851. En 1858, il fut délégué de la Société des artistes et de celle des inventeurs, au congrès de Bruxelles, pour y traiter la question de la propriété littéraire et artistique. Outre des articles qui ont paru dans la *Revue de droit pratique*, la *Revue critique et de législation*, le *Journal asiatique*, la *Revue archéologique*, le *Soir*, etc., il a publié : le *Serment* (1839, in-8°), poëme, sous le pseudonyme de **A. de La Madelaine**; *Du droit de perpétuité de la propriété intellectuelle* (1855, in-8°); *De la formation et de l'étude des langues, éléments de linguistique et de philologie* (1857, in-8°); *Du régime de l'invention* (1862, in-8°); *Une douzaine de contes et une histoire vraie* (1874, in-12).

**BRÉVANNES** (Alfred Barbou, dit), publiciste français, né à Mayet (Sarthe) le 20 février 1846. Après avoir publié quelques brochures anonymes, il collabora successivement, de 1865 à 1870, aux principaux journaux humoristiques de Paris et fit paraître, sous divers pseudonymes, des poésies et des études littéraires. Après la guerre, il entra à la rédaction du *Matin*, puis fournit de nombreux articles et des nouvelles au *Journal illustré*, à la *Gazette des lettres*, aux *Nouvelles de Paris*, à *Paris-Théâtre*, etc. Sous le pseudonyme d'**Hassan**, il donna à l'*Opinion nationale*, à partir de 1875 jusqu'à la disparition du journal, trois chroniques par semaine. Ces chroniques ont été remarquées, souvent citées et souvent reproduites. Il a écrit au *Courrier de France* plusieurs variétés et il y est actuellement chargé de la revue bibliographique. Pendant un assez long temps, il signa Brévannes au *Tintamarre* et s'y distingua par de vigoureuses satires littéraires. L'une d'elles lui attira, au mois de mai 1877, un procès de presse dont on s'occupa beaucoup. Cette satire, intitulée la *Fille Elisabeth*, avait pour but de flétrir un livre dû à la plume de M. de Goncourt, la *Fille Elisa*. M. Brévannes expliqua au tribunal le but et la portée de l'article. Il avait outragé, non pas les bonnes mœurs, mais les mauvaises. Du moment où on laisse publier des livres immoraux, le devoir du journaliste est de les signaler au dégoût public, et l'un des moyens les plus puissants pour atteindre ce but est sans conteste la « charge » poussée jusqu'à ses dernières limites. Présenter le vice dans ce qu'il a de honteux, et non dans ce qu'il a d'aimable, cela peut-il être considéré comme une atteinte à la morale? Et la satire n'est-elle pas le moyen le meilleur d'arrêter la littérature française sur la pente où elle semble vouloir glisser? A cette défense le ministère public répondit en reconnaissant, à plusieurs reprises, l'honnêteté de l'intention. Il ne blâma que la forme de l'article. Le tribunal condamna Brévannes à 100 francs d'amende.

M. Barbou vient de publier en feuilletons, au *Moniteur universel*, un roman intitulé *Christine, un épisode de la Commune*, qui a obtenu un succès mérité.

M. Barbou est attaché à la bibliothèque Sainte-Geneviève depuis 1871.

**BREVER** s. m. (bre-vèr). Bot. Genre formé par Adanson avec quelques espèces du genre bry.

* **BREVET** s. m. — **Encycl.** On s'est beaucoup occupé des *brevets* au congrès tenu à Vienne en 1873. V. CONGRÈS DE VIENNE, dans ce *Supplément*.

**Bréviaire des femmes** (LE), par Mme Amely Bölte (Leipzig, 1 vol.), traduit en français (Paris, 1877). Depuis la guerre de 1870, instruits un peu tard par les événements, les Français ont été pris d'une soif de curiosité à l'égard de leurs voisins d'outre-Rhin. Le *Voyage au pays des milliards* et les *Allemands chez eux*, de M. Victor Tissot, ont obtenu un immense succès. Chacun veut savoir ce qui se passe à Berlin, à Munich, à Leipzig, à Bade, et toute publication de nature à faire connaître à la France les mœurs et les coutumes de ceux qu'elle considère encore comme ennemis, est d'avance sûre de réussir. Le *Bréviaire des femmes*, de Mme Amely Bölte, en est une preuve. L'ouvrage venait à peine de paraître à Leipzig qu'il était aussitôt traduit dans notre langue. Pour être sincère, avouons que cette curiosité littéraire valait bien une traduction. Le *Bréviaire des femmes*, de Mme Amely Bölte, cache en effet, sous la forme inoffensive d'un manuel d'éducation, une dure satire de la femme allemande. Certes, nous savions que *Gretchen* n'est pas sans défauts. Elle manque un peu d'ordre; sa bonté et sa complaisance dégénèrent souvent en faiblesse; elle aime trop les petits gâteaux. Mais, à côté de cela, combien nous lui prêtions de qualités! Nous nous la figurions dévouée aux siens et à son ménage, soumise et obéissante envers son époux, poétique par sa simplicité et sa candeur! C'en est fait de toute cette poésie, quand on a lu le livre de Mme Bölte. La suave *Gretchen* s'évanouit et fait place à une créature mal débarbouillée, ignorante, ennuyeuse, incapable et, par-dessus tout, détestable cuisinière, car il ne faut pas perdre de vue cette vérité : Partout, la cuisine, c'est la femme.

L'usage de mettre les filles en pension s'introduit de plus en plus dans les mœurs allemandes. Mme Bölte assure que l'instruction qu'elles en rapportent est à peu près nulle, même en Prusse, où l'on a fondé, à l'usage des filles, des écoles supérieures officielles. Il aurait été intéressant de savoir si ce résultat tient au programme des études, à la méthode d'enseignement suivie ou au défaut d'aptitude des élèves. Le *Bréviaire des femmes* ne contient malheureusement aucun renseignement de nature à éclairer ce point délicat. Mme Bölte est, en général, trop avare de faits; elle se contente de formuler ses jugements, qui sont peu tendres, sans citer les preuves à l'appui. Après un séjour plus ou moins long à la pension, la jeune fille allemande revient chez ses parents. Elle sait un peu de piano, d'anglais et de français, et, dit Mme Bölte, elle a lu *Amaranthe*. Qu'est-ce qu'*Amaranthe?* Sans doute un roman en grande faveur auprès des jeunes *Gretchen*, et un roman inepte, si nous en jugeons par la façon dont en parle l'auteur du *Bréviaire*. Malgré *Amaranthe*, ou peut-être à cause d'*Amaranthe*, la jeune Allemande ne possède aucune notion pratique, ne sait même pas tenir un compte de ménage. Voilà pour l'instruction de la jeune pensionnaire. Que dire de son apparence extérieure? Citerons-nous le passage cruel où Mme Bölte accuse ses compatriotes de nourrir des préjugés contre l'eau? Nous aimons mieux suivre l'auteur quand elle se préoccupe de la situation à laquelle sont condamnées les vieilles filles, lesquelles, en Allemagne, comme en Angleterre d'ailleurs, forment, non pas l'exception, mais une classe nombreuse. Que deviendront-elles, alors surtout que l'éducation première ne les a pas préparées à tirer parti de leurs doigts ou de leur intelligence? Mme Bölte passe en revue toutes les professions qui peuvent convenir à la vieille fille, à commencer par celles qui n'exigent pas des aptitudes spéciales, mais qui supposent une certaine indépendance pécuniaire, l'état de « tante » et celui « d'amie des familles. » Ce sont les métiers aristocratiques. Viennent les institutrices, auxquelles l'auteur du *Bréviaire des femmes* décerne charitablement un brevet général d'incapacité; puis une profession inconnue chez nous, celle « d'aide de la maîtresse de maison, » qui exige des connaissances pratiques. L'aide doit posséder la science des confitures et des conserves, connaître tous les mystères de la lessive et être même en état de remplacer la cuisinière, le cas échéant. Aveu pénible pour Mme Bölte : les femmes sont « honteusement » inférieures à cette dernière partie de leur mission. Il va sans dire que peu de jeunes filles se sentent une vocation naturelle pour l'une ou l'autre de ces ingrates carrières. Elles s'y résignent lorsque leurs efforts pour trouver un mari sont restés infructueux. Mais supposons le « marché » conclu; car, en Allemagne, le mariage est devenu une affaire qui s'engage fréquemment par la voie des journaux et dont les intéressés débattent minutieusement les conditions, qu'advient-il de l'Allemande mariée? Son époux la traite assez dédaigneusement. Il voit en elle, Mme Bölte l'affirme, une créature inférieure et indigne de sa confiance. La femme, de son côté, ne tente aucun effort pour mériter une place plus honorable dans la maison. Elle ne songe qu'aux choses futiles, se désintéresse de parti pris des affaires de son mari, se rapetisse volontairement; le désaccord se met vite dans le ménage, et l'on arrive au divorce. Mme Bölte n'a pas, comme on voit, flatté ses compatriotes. Parfois même elle leur a dit la vérité un peu crue, usant de son privilége de moraliste pour charger les couleurs; mais elle a fait une œuvre utile, et elle peut répéter à la fin de son livre ce qu'elle a écrit dans la préface : « Je n'ai pas vécu en vain. » Et, comme les très-bonnes femmes sont rares dans tous les pays, nous croyons que la lecture du *Bréviaire* sera aussi utile aux Françaises qu'aux Allemandes.

**BRÉVIÈRE** (Louis-Henri), graveur français, né à Forges-les-Eaux en 1797, mort à Hyères en 1869. On lui doit d'avoir remis en honneur la gravure sur bois, négligée en France depuis le XVIIe siècle. Mis en apprentissage à Rouen, chez un graveur de cachets et de marques de fabrique, il eut l'idée de graver ses planches sur bois de bout, au lieu de les graver sur bois de fil, ce qui les rendait plus résistantes, puis de remplacer le canif, dont le résultat était toujours grossier, par le burin et l'échoppe, qui permettaient un travail plus délicat. Les procédés de la gravure sur bois étaient retrouvés. Une des premières pièces ainsi gravées par Brévière est une marque de fabrique portant les armes de la ville de Rouen, armes modifiées pendant les Cent-Jours, ce qui donne une date certaine à ce travail. Brévière fit ensuite des essais d'impression à plusieurs teintes et grava quelques dessins. En 1829, il fut appelé à Paris, à l'Imprimerie royale, où il grava les planches de l'album destiné au roi et à la reine de Naples. En 1834, il dirigea dans le même établissement l'impression or et couleur des volumes de la *Collection orientale*, de l'*Expédition des Portes de fer*, de l'*Imitation de Jésus-Christ*, des *Evangiles*, etc.; il grava aussi, pour un certain nombre d'éditeurs, les nombreux bois de *Paul et Virginie*, des *Français*, du *Don Quichotte*, de *Gil Blas*, de *Gulliver*, des *Animaux peints par eux-mêmes*, des *Galeries de l'Europe* et du *Magasin pittoresque*. Son œuvre se monte environ à 3,000 pièces, parmi lesquelles on distingue spécialement les planches du *Palais de Gaillon*, la *Voûte du Gros-Horloge à Rouen* et ses gravures d'après les dessins de Chenavard, Grandville, Meissonier, Dauzats, Decamps, Fragonard, Girardet, Français, Tony Johannot, Raffet, Deveria, Topffer, Gavarni, Clerget, G. Doré, Bertall, etc. Il avait commencé une série de belles planches, d'après les dessins de Gros et de Géricault, pour le *Louvre et ses musées*, ouvrage dont la publication s'est arrêtée.

En 1873, un buste en bronze, dû au sculpteur L. Auvray, a été érigé à Brévière sur la principale place de Forges-les-Eaux.

**BREVIGLIERI** (Giovanni), peintre italien, mort en 1755. Elève de Felice Torelli, Breviglieri se distingua moins par son talent de peintre que par sa grande piété, qui le fit considérer comme un saint. On cite cependant de lui : la *Nativité de Jésus-Christ*, aux Filles de Sainte-Croix; un *Saint Augustin*, à la Madonna-delle-Grazie; deux peintures relatives à la vie de *Saint Pétrone*, dans l'église dédiée à ce saint.

**BREVINT** (Daniel), théologien protestant, né à Jersey en 1606, mort en 1695. Il fit ses études à Saumur et à Oxford, devint professeur au collége de cette ville, mais en fut expulsé pour avoir refusé d'accepter le covenant. Il revint alors à Jersey, en fut chassé par l'arrivée de l'armée parlementaire et passa en France, où il devint chapelain du vicomte de Turenne. Charles II l'appela en Angleterre et lui donna une prébende. Peu de temps après, il prit le grade de docteur et devint doyen de Lincoln. On a de lui : *Missale romanum* ou la *Profondeur et le mystère de la messe romaine mis à découvert* (Oxford, 1672); le *Sacrement et le sacrifice chrétien* (Oxford, 1673); *Eucharistiæ christianæ præsentia realis et pontificia ficta*.

**BREWER** (Samuel), botaniste anglais, né à Trowbridge, dans le comté de Wilt, mort à Bradford en 1743. Après avoir perdu dans le commerce la plus grande partie de sa fortune, il s'attacha à Dillenius, qu'il suivit dans ses excursions scientifiques, et l'aida dans la préparation de son *Histoire des mousses*. Il s'établit ensuite à Bradford et s'occupa de préparer un *Guide du botaniste*, qui n'a pas été publié.

* **BREWSTER** (sir David), célèbre physicien anglais. — Il est mort à Allerly en 1868.

**BREWSTOLINE** s. f. (breu-sto-li-ne). Minér. Nom donné par M. Dana à l'un des deux liquides découverts par M. Brewster dans de petites cavités que présentent certaines topazes.

* **BREZOLLES**, bourg de France (Eure-et-Loir), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. de Dreux, sur la Meuvette; pop. aggl., 780 hab. — pop. tot., 906 hab.

* **BRIAC (SAINT-)**, bourg et commune de France (Ille-et-Vilaine), cant. et à 8 kilom. de Pleurtuit, arrond. et à 10 kilom. de Saint-Malo, à l'embouchure et sur la rive droite du Frémur; pop. aggl., 624 hab. — pop. tot., 2,414 hab. « La baie de Saint-Briac, dit M. Robidon, est un échouage sûr, fréquenté par des bâtiments moyens, mais tel encore que la nature l'a fait, c'est-à-dire hérissé d'écueils qui en gênent l'entrée. Ses belles grèves attirent, en été, un assez grand nombre de baigneurs étrangers. »

**BRIACAS**, fils d'Eginète, roi d'Arcadie, et frère de Polymnestor, beau-frère de Priam.

* **BRIALMONT** (Alexis), écrivain militaire belge. — Il est devenu général de brigade et inspecteur général des fortifications et du corps du génie en Belgique. Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à cet officier, qui s'est acquis une grande réputation comme écrivain spécialiste, de nombreux écrits qui, pour la plupart, ont paru sous le voile de l'anonyme et parmi lesquels nous citerons : *De l'armée et de la situation financière* (1850, in-8°); *Faut-il fortifier Bruxelles?* (1850, in-8°); *Anvers agrandi et fortifié* (1855, in-8°); *Projet de réorganisation de la marine belge* (1855, in-8°); *Résumé d'études sur les principes généraux de la fortification des grands pivots stratégiques* (1856, in-8°); *Défense de l'Escaut* (1856, in-8°); *Système de défense de l'Angleterre* (1859, in-8°); *Situation militaire de la Grande-Bretagne* (1860, in-8°); le *Système cellulaire et la colonisation pénale* (1861, in-8°); le *Corps belge au Mexique* (1864, in-8°); la *Guerre du Slesvig envisagée au point de vue belge* (1864, in-8°); *Considérations sur la réorganisation de l'armée* (1866, in-8°); *Etudes sur l'organisation des armées et particulièrement de l'armée belge* (1867, in-8°); *Traité de fortification polygonale* (1869, 2 vol. in-8°); la *Vérité sur la situation militaire de la Belgique* (1871, in-8°); la *Fortification improvisée* (1872, in-8°); la *Fortification à fossés secs* (1872, 2 vol. in-8°); *Etude sur la fortification des capitales et l'investissement des camps retranchés* (1873, in-8°); la *Défense des Etats et des camps retranchés* (1876, in-8°).

* **BRIANÇON**, ville forte de France (Hautes-Alpes), ch.-l. d'arrond., à 90 kilom. de Gap, sur un plateau qui domine le confluent de la Durance et de la Guisanne et qui est adossé à la montagne du Pouet; pop. aggl., 1,465 hab. — pop. tot., 4,169 hab. L'arrond. comprend 5 cantons, 27 communes, 27,094 hab.

* **BRIARE**, ville de France (Loiret), ch.-l. de cant., arrond. et à 10 kilom. de Gien, entre le chemin de fer, le canal de Briare et la Loire; pop. aggl., 3,799 hab. — pop. tot., 4,775 hab. Importante fabrique de boutons. Commerce de vins, exportation de pierres de taille. Cette ville remonte aux Romains, qui l'appelaient *Brivodurum*. A la fin du XVIe siècle, elle appartenait à saint Aunaire, évêque d'Auxerre.

* **BRIARÉE**, un des Cyclopes. Pris pour arbitre par le Soleil et Neptune au sujet du territoire de Corinthe, il adjugea l'isthme au second, et au premier le promontoire qui commande Corinthe.

**BRIAU** (René-Marie), médecin français, né au Louroux-Béconnais (Maine-et-Loire) en 1810. Il vint étudier la médecine à Paris, où il se fit recevoir docteur en 1846. Depuis 1855, le docteur Briau est bibliothécaire de l'Académie de médecine, et il a été nommé, en 1866, officier de la Légion d'honneur. Outre des mémoires sur des questions médicales, historiques, critiques, philosophiques, on lui doit : *Considérations pratiques sur la goutte* (1843, in-8°); *Sur quelques difficultés de diagnostic dans les maladies chroniques des organes pulmonaires* (1859, in-8°); *Du service de santé militaire chez les Romains* (1866, in-8°); l'*Assistance médicale chez les Romains* (1870, in-8°). Il a traduit du grec la *Chirurgie* de Paul d'Egine.

**BRIAULT** (Jacques), magistrat et homme politique français, né à La Mothe-Saint-Héraye (Deux-Sèvres) en 1740, mort dans la même ville en 1808. Son père était maître tanneur et jouissait de quelque aisance. Il reçut une éducation libérale, fit de bonnes études de grec et de latin et, après avoir fait son droit à la Faculté de Poitiers, se rendit à Paris pour prêter le serment d'avocat au parlement, suivant l'usage. De retour à La Mothe-Saint-Héraye, il exerça la profession d'homme de loi, et sa connaissance des complications et des subtilités de l'ancien droit lui acquit une certaine réputation. Il était sénéchal de La Mothe lors de la convocation des états généraux, et les électeurs le choisirent pour député. A l'Assemblée constituante, il joua un rôle assez effacé. Lors de la dissolution de l'Assemblée, il fut élu juge au tribunal du district de Saint-Maixent; en 1792, l'assemblée électorale de Parthenay l'appela au directoire du département, et, le 16 novembre de la même année, il fut élu président du tribunal criminel de Niort et continué dans ces redoutables fonctions jusqu'au milieu de l'an VIII, date à laquelle (5 mars 1800) sa charge devint inamovible, en vertu de l'article 68 de la constitution consulaire. Il fut, à cette époque, réinstallé officiellement en fonction, comme président du tribunal civil. Ce vieux républicain, rallié au Consulat, puis à l'Empire, avait conçu pour Napoléon une admiration sans bornes, qui lui fut fatale. Ayant voulu voir l'empereur en 1808, au retour de la guerre d'Espagne, il alla l'attendre à Bayonne, resta de longues heures exposé à un soleil ardent et y contracta une indisposition, à laquelle il succomba quelques jours après.

**BRICCIO** (Paul), historien ecclésiastique italien, mort en 1665. Il appartenait à l'ordre des récollets et il devint théologien de la duchesse de Savoie. En 1642, il fut sacré évêque d'Albe. On a de lui : *Seraphica subalpinæ divi Thomæ provinciæ monumenta regio Subalpinorum principi sacra* (Turin, 1647, in-fol.); *De' progressi della Chiesa occidentale per sedici secoli* (Carmagnole, 1648, in-fol.).

**BRICE** (René), avocat et homme politique français, né à Rennes en 1839. Après avoir fait son droit dans sa ville natale, il se fit inscrire au barreau des avocats, fut reçu docteur et lauréat de la Faculté en 1863 et acquit une certaine autorité comme homme politique. En 1869, il se présenta comme